

## Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du Mardi 24 mai 2016

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 5 avril 2016.

Le conseil est informé au sujet des ventes pour lesquelles la commune n'a pas exercé son droit de préemption. Il est également informé du projet de réalisation d'un livre sur Westhoffen par ID l'édition images et découvertes.

Le conseil approuve l'encaissement du chèque suivant : Groupama 361,20 €.

Le conseil municipal approuve les modifications budgétaires suivantes :

2151-628 (voirie rurale) : + 30.000 €

020 (dépenses imprévues) : - 30.000 €

Le conseil municipal prend acte de l'attribution des marchés pour la construction d'une chaufferie bois comme suit :

### **Lot n° 1 : TERRASSEMENT / VRD**

TRANSROUTE pour un montant total de 79.900,00 € HT

### **Lot n° 2 : GROS-OEUVRE**

DICKER pour un montant total de 204.881,94 € HT

### **Lot n° 3 : CHARPENTE BOIS**

MARTIN ET FILS pour un montant total de 18.469,92 € HT

(option coupe-feu incluse)

### **Lot n° 4 : COUVERTURE / ETANCHEITE / ZINGUERIE**

CCM pour un montant total de 25.594,80 € HT (option incluse pour 2.344,80 € HT)

### **Lot n° 5 : SERRURERIE / FERMETURE**

SCHEIBEL pour un montant total de 23.452,65 € HT

### **Lot n° 6 : BARDAGE**

MENUISERIE KUNTZ pour un montant total de 29.400,00 € HT correspondant à la variante n° 2.

### **Lot n° 7 : CHAUFFAGE**

ANDLAUER pour un montant total de 750.000,00 € HT (dont tranche conditionnelle pour 37.000,00 € HT)

### **Lot n° 8 : RESEAU DE CHALEUR**

SOGECA pour un montant total de 429.929,00 € HT (dont 114.939,00 € HT pour la tranche conditionnelle)

### **Lot n° 9 : ELECTRICITE CF / cf**

REIFSTECK pour un montant total de 19.904,00 € HT

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de rénovation de la toiture de l'église catholique pour un montant de travaux estimé à 175.615,05 € HT et demande l'aide de la Région et de l'Etat pour ce projet.

Le Conseil émet un avis favorable au projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes des Coteaux de la Mossig et de la communauté de communes de la Porte du Vignoble.

Le Conseil Municipal approuve l'octroi des subventions suivantes :

Amicale des Anciens Combattants : 100 €

Fondation du Patrimoine : 100 €

Le Conseil décide d'intégrer le groupement de commandes mis en place par le CDG67 pour la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux.

Le conseil approuve la convention pour l'Accompagnement Technique à la Voirie et à l'Aménagement établie par le conseil départemental et autorise le maire à la signer.

Le conseil décide de supprimer le poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe non titulaire.

Le conseil décide de statuer sur l'admission en non-valeur du titre 323/2015 d'un montant de 116,67 €.

Le conseil approuve les rapports annuels 2015 du SDEA pour l'eau potable et l'assainissement.

Bernard CLASS donne le compte rendu de la réunion organisée à la synagogue avec M. TRUMPPFF et les services de la DRAC.

Pierre STEPHAN, adjoint au maire, informe le conseil au sujet du bois d'affouage et de la consommation de sachets ramasse-crottes de chien.

Une réunion d'information sur les nouvelles règles de tri sélectif qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juin aura lieu le mardi 7 juin à 9h à l'espace St Laurent de Wasselonne.

Le conseil est informé qu'une réunion publique d'information sur l'arrivée du gaz aura lieu le mardi 7 juin à 19h à la salle les Cerisiers.

Le conseil est informé que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 5 juillet 2016.